



Extrait des décisions municipales Informations décembre 2024

Installation de défibrillateurs à Chaniaz, Reverolle et Bussy-Chardonney

Trois défibrillateurs seront installés sur le mur à côté de l'entrée à Chaniaz, sous le couvert du bâtiment de l'UAPE à Reverolle et sous le couvert du bâtiment vers le pilier d'information à Bussy-Chardonney.

Entretien des abris PCi

La Municipalité a décliné l'offre de la Protection civile, qui prévoit trois contrôles annuels ainsi qu'un service d'entretien. En effet, suite au contrôle périodique en 2021, les travaux d'entretien nécessaires ont été réalisés en 2022, garantissant ainsi la conformité des abris PCi aux normes en vigueur. De plus, le service des bâtiments communaux assure le nettoyage et le contrôle régulier des installations de manière satisfaisante.

Subventions développement durable - directive

La Municipalité a décidé de maintenir la "Directive d'application 2024 des attributions délivrées par le Fonds pour le développement durable" pour l'année 2025.

Ajout d'un point de collecte à Bussy-Chardonney

Suite à la non-réalisation de l'éco-point à Bussy-Chardonney, un éco-point provisoire a été créé sur la parcelle no. 2427.

La Poste - fermeture du bureau d'Apples - rencontre du 25.11.2024

Suite à la rencontre du 25 novembre 2024 avec les représentants de La Poste, cette dernière a transmis son procès-verbal qui, toutefois, ne reflète pas assez la volonté exprimée par la Municipalité de maintenir un service adéquat à la population. La Municipalité a par conséquent écrit un courrier à La Poste afin d'affirmer cette volonté, et proposer des solutions qui mériteraient d'être étudiées.

Confirmation d'engagement

A l'issue de la période d'essai de trois mois, la Municipalité a confirmé l'engagement de Mme Gut, collaboratrice au Contrôle des habitants.

Panne autolaveuse collègue Léman

L'autolaveuse du collègue Léman achetée il y a 7 ans a régulièrement des problèmes qui ont été pris en charge par le constructeur. Cette fois-ci toutefois, le coût de la réparation (pièces électroniques) n'est plus pris en charge et s'avère trop élevé. Par conséquent, la Municipalité a décidé d'en acheter une nouvelle.



Police des constructions

Au niveau de la police des constructions, la Municipalité a délivré deux autorisations dispensées d'enquête publique, six permis de construire, un préavis favorable et un permis d'habiter.

Naturalisations

Dans le cadre de la procédure de naturalisation et suite au préavis positif du Service de la population du Canton, la Municipalité a octroyé la bourgeoisie de Hautemorges à 4 habitants.

La Municipalité a également préavisé favorablement la demande de naturalisation de 3 habitants.

LA MUNICIPALITÉ

PS : Les personnes qui souhaitent s'inscrire pour recevoir automatiquement les décisions municipales par courriel peuvent en faire la demande par mail sous greffe@hautemorges.ch.